

► Le dossier Nassonia est dans le brouillard.
► Signe que les négociations sont enfin entrées dans une phase décisive ?
► Ou signe de pourrissement ?

Qui y voit encore clair dans le dossier Nassonia ? Plus grand monde manifestement. Le dossier est passé sous la ligne de détection des radars. Deux hypothèses : soit on s'achemine vers un enterrement de première classe, soit on est sur le point de trouver une solution. Des preuves s'accumulent qui permettent de valider l'une et l'autre piste, bien que l'option d'une fin positive semble la plus plausible. Une certitude : alors que la proposition d'Eric Domb, le patron de Pairi Daiza, est déjà vieille de plus d'un an, la Wallonie n'a toujours pas tranché dans ce dossier.

Depuis le début de l'année, le bourgmestre CDH de Nassogne, Marc Quiryren, dispose d'une évaluation de la valeur en vente de bois des quelque 1.500 hectares concernés par le projet Nassonia. Cette étude a été réalisée par le département de la Nature et des forêts (DNF) et la faculté agronomique de Gembloux (ULg). Que dit-elle ? Mystère et boule de gomme. A part le bourgmestre, personne n'y a eu accès – ni son collège communal, ni le cabinet du ministre de la Nature René Collin (CDH). « Nous ne sommes pas partie prenante », y dit-on. Selon certains, l'évaluation serait inférieure à la proposition de Domb ; certaines parcelles seront en effet moins productives, dans quelques décennies. Selon Marc Quiryren, l'évaluation est en réalité supérieure. « Les conclusions de l'évaluation montrent que l'offre faite par Eric Domb est bien trop basse. Certes, le rapport de Gembloux n'envisage qu'une période d'une cinquantaine d'années, mais il tient compte des frais de gestion, etc. Et si on ajoute le revenu des droits de chasse aux revenus forestiers, la différence entre l'offre de Domb et l'évaluation varie du simple au double. »

Au mois d'août 2016, le patron de Pairi Daiza proposait un loyer annuel de 400.000 euros pour un bail de 99 ans. « En réalité, nuance Quiryren, la Fondation Pairi Daiza propose 225 euros à l'hectare, plus 40 euros supplémentaires à condition d'obtenir



GIBIER

Une forêt fragile

Et pendant ce temps-là, le gibier s'en donne à cœur joie à Nassogne. Comme à chaque sortie d'hiver, les dégâts causés par les sangliers et les cervidés n'ont échappé à personne. Des sols retournés en forêt, des arbres écorcés par les cervidés. Et des dégâts en prairies. En période de forte production de glands, les sangliers qui s'en repaissent ont « le brûlant », disent les locaux. Il cherche à se soulager en allant chercher des vers dans les prairies, souvent « en dessous des bouses ». « Notre forêt se trouve dégradée par une surpopulation de grande faune. L'équilibre souhaité "faune-flore" est loin d'être respecté, alerte le groupe Pro-Nassonia. Plus aucun semis naturel n'arrive à maturité. Les chasses commerciales telles que pratiquées depuis des dizaines d'années sur le territoire en sont la cause, entraînant une surpopulation de sangliers ».

MDM

Nassonia : coup de bluff, brouillard et surenchère

ENVIRONNEMENT La Région wallonne cherche toujours à finaliser une solution juridique

de la Région les subventions Natura 2000. » Le fait de ne pas rendre l'évaluation publique empêche en tout cas toute comparaison avec l'offre de Domb. « Pour l'instant, ce n'est pas la priorité, réplique Quiryren. En présentant son offre, Eric Domb a dit qu'elle était non négociable. Aujourd'hui, c'est la question juridique qui est plus importante. La commune ne veut pas être confrontée à des recours devant le Conseil d'Etat. » On sait en effet que dans le milieu de la chasse, certains adversaires de Nassonia sont à l'affût.

De ce côté, les choses sont tout aussi nébuleuses. La Wallonie a mandaté l'UCL et la faculté de Gembloux pour étudier la « valorisation touristique » des huit massifs forestiers wallons autour de la biodiversité. Une partie de l'exercice consiste à étudier les formes juridiques d'un partenariat entre le public et le privé. Ce-

la pourrait servir de base au projet Nassonia. Ou pas. Deux ou trois sites devraient être proposés, dit le ministre de la Nature René Collin (CDH). Mais aucune certitude que Nassonia en soit, précise-t-on. Des juristes seraient en tout cas au travail. Verdict « dans le mois ».



« J'attends des informations et des renseignements de la Région »

MARC QUIRYREN, BOURGMESTRE DE NASSOGNE

Permettront-ils de sortir de l'ornière le projet auquel tiennent autant René Collin que son président de parti Benoît Lutgen ? « Le CDH a bien besoin de projets positifs ces derniers temps », analyse un observateur. Et l'on relève que René Collin sera candidat aux prochaines élections communales d'octobre 2018 à Marche, à moins de 15 km de là. Du côté du cabinet du mi-

nistre, on assure en tout cas qu'« aucune injonction à l'administration n'a été donnée pour le dossier Nassonia ». Navigation délicate : on ne veut manifestement être soupçonné de « travailler pour Nassonia ». On assure que le travail de mise en forme juridique sera « une

conceptualisation générale ». Il pourrait être terminé dans le courant du mois. Une des options étudiées est l'attribution du « projet » de Nassogne via un appel d'offres.

Du côté des pessimistes, certains soupçonnent le bourgmestre de Nassogne de jouer la montre. Il se confirme en tout cas de plus en plus que d'ici fin mai la commune envisage de remettre

en location une série de ses droits de chasse. Certains sont hors du périmètre Nassonia, du côté des villages de Forrières et de Bande, mais les 1.500 hectares de Nassonia, loués à un prix dérisoire l'an dernier pour une durée d'un an, pourraient également être remis en location. Pour combien de temps ? « Pour les finances communales, il est difficilement envisageable de louer à nouveau pour un an », dit le bourgmestre qui n'exclut pas un bail de neuf ans. Du côté de Pairi Daiza, le message est en tout cas clair : si Nassonia est loué pour neuf ans (ce qui est l'usage), c'en sera fini du projet d'Eric Domb. « J'attends des informations et des renseignements concrets de la Région, soit sur une solution de statut juridique, soit sur un cahier des charges pour relouer les chasses. S'il le désire, Eric Domb pourra se porter candidat... », indique Quiryren.

Un bail de 9 ans ? « Sauf si elle est soumise à un lobby très puissant, je vois mal la commune faire un geste qui tuerait le projet Nassonia et serait une telle claque au gouvernement wallon, dit un local. Cela ne restera pas sans conséquence. Sur le fond, il n'est pas sûr que le bourgmestre récoltera des voix aux élections. En revanche, il perdrait sa majorité : une partie du collège pourrait désolidariser ».

« Les gens piaffent d'impatience, témoigne Charles Piette, une des chevilles ouvrières du mouvement Pro-Nassonia. Et le silence de la commune n'aide pas. Il installe un climat de doute et de crainte ». Quel qu'il soit, le dénouement approche. Mais même si un montage juridique adéquat voit le jour, il faudra ensuite ouvrir une négociation financière qui ne s'annonce pas aisée, vu les positions des deux parties. ■

MICHEL DE MUELENAERE

LES BRÈVES

135 criminels illégaux renvoyés

En mars, la Belgique a renvoyé 135 « criminels illégaux » de la prison vers leur pays d'origine, a affirmé mercredi le secrétaire d'Etat à l'Asile et à la Migration Theo Francken (N-VA). Ce dernier s'en est pris à l'un de ses prédécesseurs, Melchior Wathelet (CDH), qui « régularisait à tour de bras », a-t-il déclaré, sans fournir de chiffres. M. Francken a par contre avancé une addition chiffrée du nombre d'années que ces personnes doivent purger : 3.453 mois ou près de 288 ans ; ainsi qu'un « top 3 » des peines les plus lourdes auxquelles celles-ci ont été condamnées : 200 mois de prison pour un Jordanien condamné notamment pour une tentative de meurtre et une agression, 144 mois pour un Marocain à la suite de faits de drogue et 141 mois pour un Algérien pour des faits liés à la prostitution et à la drogue. (b)

NATURE

Les guêpes sont en avance d'un mois

Selon l'association flamande Natuarpunt, il n'y a jamais eu depuis 2009, autant de guêpes aussi tôt dans l'année. « La page online de récolte de données waarnemingen.be enregistre de nombreux signalements de guêpes un mois plutôt que d'habitude », explique-t-elle. Le printemps ensoleillé et précoce est sans doute à la base de ce phénomène, les reines ont vraisemblablement survécu en plus grand nombre grâce à l'hiver sec et doux. (b)

ENVIRONNEMENT

60.065 espèces d'arbres différentes dans le monde

Le monde compte 60.065 espèces d'arbres différentes, dont 9.600 au moins sont menacées d'extinction, selon le Botanic Gardens Conservation International. Avec 8.715 espèces, le Brésil est le pays qui compte la plus grande variété. Viennent ensuite la Colombie (5.776) et l'Indonésie (5.142). Outre l'Arctique et l'Antarctique, l'Amérique du Nord présente la plus faible diversité (1.400). (afp)

Le mammoth laineux a été restauré

TERMONDE Agé de 29.000 ans, le fossile retrouve sa place au musée

Le plus vieil habitant de Termonde a subi une cure de jouvence. Agé de 29.000 ans, ce fossile de mammoth laineux, découvert en 1968 dans une sablière de la commune par un ado de 16 ans, souffrait de l'action de la pyrite : il risquait d'être réduit en poussières. Restauré par des paléontologues, l'empereur de l'âge des glaces reprend, ce jeudi, fièrement sa place au Vleeshuis-museum de Termonde où il est exposé depuis 1975.

Sept jours, c'est le temps qu'a pris cette restauration. Preuve de l'engouement du public pour ces vieux os, pas moins de 256 visiteurs sont venus observer les scientifiques à l'œuvre. Un à un, les os numérotés ont été extraits de la complexe armature métallique en forme de mammoth. A l'aide de scalpels, d'aiguilles et de brosses, les paléontologues ont gratté la pyrite externe. Quant à celle contenue à l'intérieur des fossiles, elle a été stabilisée par une solution à base d'alcool.

Mais les os, rendus hermétiques par un traitement chi-



Preuve de l'engouement du public pour les vieux os, pas moins de 256 visiteurs sont venus observer les scientifiques à l'œuvre. © D.R.

mique supplémentaire, ne sont pas guéris pour autant. « Il faudra probablement répéter le processus dans quelques années », précise Annelise Folie, conservatrice des collections paléontologiques à l'IRSNB.

En effet, en présence d'oxygène, la pyrite de fer dégrade les os fossilisés jusqu'à les transformer en poussières. Ce mal est également celui qui affecte les iguanodons de Bernissart, dinosaures géants dressés au Musée

royal des Sciences naturelles de Belgique. C'est pour protéger leurs ossements – examinés à la loupe tous les six mois à la recherche de fissures révélatrices de l'action funeste de la pyrite – de l'oxygène de l'air qu'ils sont placés sous cage de verre.

Mi-mâle, mi-femelle

Si le squelette de mammoth de Termonde est l'un des plus beaux et plus complets qu'il est donné de voir en Belgique, les septante-quatre ossements assemblés ne proviennent toutefois pas du même animal. En effet, la découverte a consisté en des os dispersés. Et il a fallu plusieurs mammoths pour trouver les différentes pièces osseuses permettant de reconstituer un puzzle complet. Le crâne et les défenses proviennent ainsi d'un mâle tandis que le bassin est typiquement féminin. Ces mammoths sont probablement morts dans le Bassin de l'Escaut et ont été emportés par le Dendre jusqu'à son point le plus bas, à Termonde. ■

LAETITIA THEUNIS